



# Elections professionnelles 2018

**Commission administrative paritaire centrale (CAPC) des  
Adjoints administratifs des administrations de l'Etat (AAAE)**

**6 décembre 2018**

**Dans la mandature qui s'achève, la CFDT a œuvré pour l'évolution du corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat.**

Depuis 2014, la **CFDT** a été leader dans la négociation du protocole parcours professionnel carrière rémunération (PPCR). Ce protocole a été signé le 30 septembre 2015 par la **CFDT** malgré l'opposition de 3 syndicats non signataires (CGT, FO et Solidaires) qui en réclament pourtant aujourd'hui l'application. Leur attitude a précarisé ce qui devait être un accord et a permis au gouvernement actuel de différer d'un an son application.

Le rendez-vous salarial du 18 juin dernier démontre que la **CFDT** a eu raison de signer ce protocole.

**Pour le corps des AAE, ce protocole, soutenu par la CFDT, a permis d'obtenir notamment :**

- ✓ Le dégel de la valeur du point d'indice en 2016 et 2017
- ✓ La revalorisation des grilles indiciaires ;
- ✓ La transformation du corps en trois grades (AA, AAP2, AAP1) ;
- ✓ La réduction quasi systématique de la durée moyenne des échelons de 4 ans à 3 ans ;
- ✓ Le déroulement de carrière sur 2 grades minimum...
- ✓ Le transfert primes/points.

**Malgré ces avancées, le corps des adjoints administratifs manque toujours d'attractivité.**

**Pour cela, la CFDT revendique :**

- ✓ Une rémunération indiciaire de début de carrière à 120% du SMIC.
- ✓ La revalorisation pluriannuelle du point d'indice, par le biais de rendez-vous salariaux tous les trois ans avec une clause de revoyure annuelle.
- ✓ Un recrutement d'adjoints administratifs par la voie des recrutements sans concours en accès en C1 et concours externes niveau 5 pour l'accès en C2.
- ✓ La reprise des recrutements par concours internes pour l'accès au corps des secrétaires administratifs.
- ✓ L'augmentation pluriannuelle des taux promus/promouvables et le respect d'un calendrier de publication permettant la tenue des CAP à l'année N-1.
- ✓ Le rétablissement du nombre de passages en catégorie B au choix ou par la requalification, y compris pour les agents en distorsion d'emploi.
- ✓ La mise en place d'examens professionnels pour les passages de grades au sein du corps.
- ✓ Que lors des concours interministériels pour accéder au corps des secrétaires administratifs :
  - Les lauréats puissent bénéficier du choix entre les postes en fonction de leur classement ;
  - Les lauréats du ministère des armées soient affectés sur un poste des armées s'ils le souhaitent.
- ✓ Le respect du calendrier de revalorisation des groupes IFSE des adjoints, qui prévoit la clause de revoyure quadriennale en 2018 ainsi qu'un transfert des montants CIA vers l'IFSE.

Dans le cadre de la concertation « Refonder le dialogue social avec les agents », la **CFDT** réaffirme sa volonté d'un **dialogue social de proximité encadré et amélioré.**





## CAP Centrale des AAE

# LA CFDT DEFENSE VOUS PRESENTE SES CANDIDATES ET CANDIDATS !

Appel à voter  
CAPC AAE

Adjoint administratif principal de 1ère classe	
Nom Prénom	Affectation
PIERRON ep SIMON Sylvie	CERHS Nancy
ROUDAUT ep BADOUAL Claudie	GSBdD Brest-Lorient
BOUNHOL Pierre-Philippe	DCSID - ESID Lyon
HAJRECHE ep STOTE Christiane	CTAS Mtez-Epinal
JANSELME ep BOYER Nathalie	SIRP Balard (Armée de Terre)
AZZOPARDI-ROUXEL Christine	ONAC Agen
Adjoint administratif principal de 2ème classe	
BALLESTER Cyrille	GSBDD Marseille
BIGEON Nathalie	DGA/SEREBC Bruz
DEMON Bertrand	SPAC Lille
COURCELLE Philippe	DRHMD/SA2P La Rochelle
KURKDJIAN Séverine	CMG Toulon
MAUREL Magali	SHD/CAAPC Châtelleraut
GUERY Chantal	DGA TT Bourges
ROMERO ep RIGAUDIE Delphine	GSBdD Brest Lorient
Adjoint administratif	
URSULET Sandrine	GSBdD Antilles
AUJOUANNET ep VERRIER Sabrina	CSN Nancy
THIBAUX ep CHIAPELLO Elodie	CNMSS Toulon
LE GUEN ep ELOLA Nicole	SDP La Rochelle

Les candidates et les candidats CFDT sont des adjoints administratifs comme vous.

Ils acceptent de vous représenter. Une fois élus, ils s'engagent à vous défendre collectivement et individuellement, à faire avancer les revendications propres aux Adjoints Administratifs, dans le respect des valeurs CFDT.

Formés pour mener à bien leur mandat, ils restent en proximité de leurs collègues et de leurs préoccupations.

Les élus CFDT sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT Défense. Ils échangent avec leurs pairs, participent à l'élaboration et à l'évolution des revendications, partagent leurs pratiques et leurs expériences pour progresser collectivement.

Le 6 décembre 2018, en accordant votre confiance à la CFDT, vous optez pour un syndicalisme responsable, solidaire, d'action pour la défense des intérêts des agents. Un syndicalisme d'émancipation qui fait des agents, de vous, des acteurs de la qualité de vie au travail.

